ABBEY SERVICES

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 1.000 euros

Siège social : 36 avenue Adolphe Chauvin – 95 310 Saint-Ouen-l'Aumône

RCS Pontoise

NOMINATION DU PREMIER GERANT

L'an deux mille vingt-cinq,
Et le vingt novembre,

Le soussigné :

Monsieur Anaté ABBEY
Né le 03 mai 1982 à Lomé (Togo)
de nationalité française
Marié avec Madame HOMAWOO Mawulom sous le régime de la communauté réduite aux acquêts. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

agissant en qualité d'unique associé de la société, a décidé, à l'issue de la signature des statuts, de désigner le premier gérant, conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de ladite société.

A cet effet, il a arrêté ce qui suit :

I - NOMINATION DE LA PREMIERE GERANCE

Le soussigné nomme en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée :

Monsieur Anaté ABBEY
Né le 03 mai 1982 à Lomé (Togo)
de nationalité française

Monsieur Anaté ABBEY déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptibles de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS DE LA GERANCE

La gérance exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au titre III des statuts sociaux.

III - REMUNERATION DE LA GERANCE

En rémunération de ses fonctions, le gérant aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine décision de l'associé unique.

Il aura droit en outre à la prise en charge de ses cotisations sociales, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Monsieur Anaté ABBEY
« Bon pour accord »

Bon pour accord

Anaté ABBEY

Signé par Anaté ABBEY
Signé et certifié par yousign